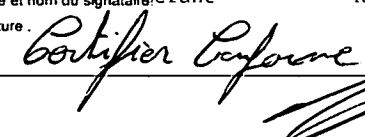


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 30/08/2024 - 17184 - 2000 B 00257 - 383 426 004 - 4 X 4
DIFFUSION

		N° 2065-SD 2024	
IMPUT SUR LES SOCIETES		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Tenir à jour des services</i>	
Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023
Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL 4X4 DIFFUSION 12 ZAC DE LA BILLONNE 13170 LES PENNES-MIRABEAU			
SIRET	3 8 3 4 2 6 0 0 4 0 0 0 2 4	Mél : 4x4diffusionquad@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		24 911	
2. Plus-values		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations		Autres dispositifs	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 septies-0 A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer « ou » selon le cas)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
		Société d'investissement immobilier cotée	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'état de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERTS			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
SA CECEC 19 Place Sebastopol 13004 MARSEILLE		Tél: 0491490334	
CGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné.		Date: 01052024 Lieu: LES PENNES-MIRABEAU	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: RENAUD PARDIGON	
Examen de conformité fiscale (ECF) X Prestataire: SA CECEC 19 Place Sebastopol 13004 MARSEILLE		Signature: 	

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>SARL 4X4 DIFFUSION</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>12 ZAC DE LA BILLONNE 13170 LES PENNES-MIRABEAU</u>																								
SIRET <table><tr><td>3</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>4</td></tr></table>												3	8	3	4	2	6	0	0	4	0	0	2	4
3	8	3	4	2	6	0	0	4	0	0	2	4												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																								
										Exercice N clos le														
										<u>31/12/2024</u>														
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3										
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014		016																			
	Immobilitisations corporelles *		028	117 630	030	62 768					54 862													
	Immobilitisations financières * (1)		040	2 348	042						2 348													
	Total I (5)			044	119 978	048	62 768					57 210												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																		
		Marchandises *		060	83 310	062						83 310												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	5 475	070						5 475												
		Autres * (3)		072	15 280	074						15 280												
	Valeurs mobilières de placement		080	61 305	082							61 305												
	Disponibilités		084	79 262	086							79 262												
	Charges constatées d'avance *		092	370	094							370												
	Total II			096	245 002	098						245 002												
	Total général (I + II)			110	364 980	112	62 768					302 212												
PASSIF										Exercice N 1		NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120							7 622												
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126							762												
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131						132	176 746												
	Report à nouveau				134																			
	Résultat de l'exercice				136							14 779												
	Subventions d'investissement				137																			
	Provisions réglementées				140																			
	Total I					142						199 910												
Provisions pour risques et charges					154						4 010													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156							25 387												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166							39 269												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	6 243					172	23 643												
	Comptes courants d'associés				173							9 989												
	Autres dettes				175							4												
	Produits constatés d'avance				174																			
	Total III					176						98 292												
Total général (I + II + III)					180						302 212													
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an				195	16 907													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184	6 285													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2024

Formulaire obligatoire (article 302, après A du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 4X4 DIFFUSION		N° SIRET		N° SIRET		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice clos le		13/11/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	1 026	210	375 203			
	Production vendue	Biens		215		214				
		Services *		217		218	79 444			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitations reçues					226				
	Autres produits					230	624			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	455 271			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	290 136			
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(7 282)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail : – mobilier : – immobilier :)				242	69 450			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	4 443			
	Rémunérations du personnel *					250	57 216			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	13 499			
	Dotations aux amortissements *					254	13 847			
							255			
							256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	4			
Total des charges d'exploitation (II)						264	441 314			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	13 957			
Produits financiers (III)		290	1 542	Charges financières (V)		294	1 134			
Produits exceptionnels (IV)						296	6 285			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		348	5 135			
Impôt sur les bénéfices *						306	736			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	14 779			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	14 779	314				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	4 240					
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 756					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des époux et associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	5 135				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Entreprises nouvelles (44, services)	986	ZFU/TE (44, octies A)	987						
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. septies)	981	JFI (44, services A)	989						
	ZRD (44, terres agricoles)	127	ZRR (44, quinquies D)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991								
	ZFANG (44, quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344						
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 quaterdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44, services)	993						
	Crédence due au report en arrière du déficit			346			350	3 000		
	Déduction exceptionnelle Art 39-4-1	653	Déduction exceptionnelle Art 39-4-1 A	643						
	Déduction exceptionnelle Art 39-4-1 B	645	Déduction exceptionnelle Art 39-4-1 C	647						
Déduction exceptionnelle Art 39-4-1 D	648	Déduction exceptionnelle simulateur de crédit (art. 39 decies I)	641							
Déduction exceptionnelle Art 39-4-1 E	990	Déduction exceptionnelle Art 39-4-1 G	649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	24 911	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356						
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat				360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	24 911	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

4 X 4 DIFFUSION

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €

Siège social : 12, ZAC de la Billonne
13170 LES PENNES MIRABEAU

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 383 426 004
N° SIRET 383 426 004 00024

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE **DU 30 JUIN 2024**

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT **de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de 14 779 € augmenté d'une somme de 15 221 € prélevée sur le compte « autres réserves », soit une somme globale de 30 000 € à titre de dividende à l'Associée unique.

Laquelle somme de 30 000 € est mise en paiement à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, sous réserve des dispositions fiscales à venir, il est rappelé que ce dividende ne peut ouvrir droit au profit des personnes morales à l'abattement de 40 % prévu par l'administration fiscale, lequel profite aux seules personnes physiques.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique prend acte que les distributions de dividende suivantes sont intervenues au cours des trois derniers exercices :

- Une somme de 25 000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Une somme de 25 000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Une somme de 25 000 € prélevée sur le compte « Autres réserves » aux termes d'un P.V. des décisions de l'Associée Unique en date du 20 juillet 2021.

Nous vous précisons encore qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La Gérance

